

BRÈVES ÉCONOMIQUES

AFRIQUE CENTRALE

Semaine du 23 au 27 février 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE YAOUNDE

Zoom sur les échanges commerciaux entre la France et la CEMAC en 2025

Selon les données des douanes françaises, les échanges de biens (hors matériel militaire) entre la France et la CEMAC se sont élevés à 3,1 Mds EUR en 2025, en hausse de 2 % par rapport à 2024 et de 30 % par rapport à la moyenne sur dix ans. La hausse est principalement imputable au rebond du Cameroun, qui demeure le premier partenaire commercial de la France dans la sous-région (42 % du total CEMAC), ainsi qu'à la forte accélération des échanges avec le Congo, portée par la reprise des importations françaises. Le Gabon contribue plus marginalement à la croissance, retrouvant un niveau proche de sa moyenne de long terme. À l'inverse, la contraction marquée des flux avec le Tchad, après deux années exceptionnellement élevées, atténue sensiblement la performance régionale, tandis que la Guinée équatoriale poursuit son recul structurel dans un contexte de faibles volumes commerciaux. Les échanges avec la RCA demeurent résiduels et stables.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

3,1 Mds EUR

**Le montant des échanges de biens
(hors matériel militaire) entre la
France et la CEMAC en 2025**

Le solde commercial de la France avec la CEMAC reste excédentaire en 2025 à 87 M EUR, mais en net repli par rapport à 2024 (217 M EUR), confirmant la normalisation observée depuis 2022 après le passage en déficit cette année-là.

Les exportations françaises à destination de la CEMAC s'établissent à 1,6 Md EUR en 2025, en recul de 2,2 % en g.a. En 2025, le Cameroun retrouve son rang de premier client de la France dans la zone (35 % du total), en particulier pour les produits des industries agroalimentaires, les équipements mécaniques et électriques et les produits pharmaceutiques (16 %). Le Gabon constitue le deuxième débouché (31 % du total), principalement pour les mêmes produits. Le Congo forme le troisième pôle avec (25 %), avec des exportations également concentrées sur les produits métallurgiques (19 % du total).

Les importations françaises en provenance de la CEMAC s'établissent à 1,5 Md EUR en 2025, en hausse de 7 % en g.a, après le léger repli éphémère observé en 2024 (1,4 Md EUR). En 2025, le Cameroun demeure de loin le premier fournisseur de la France dans la zone (49 % du total). Le Gabon, le Tchad et le Congo constituent un second groupe de fournisseurs de taille comparable (16 % chacun). À eux quatre, ces pays concentrent plus de 96 % des importations de la France depuis la zone. Les achats français restent très concentrés sur les hydrocarbures et les produits des industries extractives (52 % du total), malgré leur repli annuel (-10 %). Sur longue période, la hausse des importations en 2025 est essentiellement assignable aux produits des industries agroalimentaires (+49 % ; 25 % du total), dont la totalité des flux est exclusivement tirée par le Cameroun, premier fournisseur régional, et plus précisément du cacao camerounais.

Faits marquants de la semaine :

- **Régional** : l'encours des titres publics sur le marché régional progresse de 26 % fin janvier 2026.
- **Cameroun** : l'État finalise le rachat des parts d'Actis dans le capital d'ENEO.
- **Centrafrique** : les services publics se dotent d'un dispositif de numérisation.
- **Congo** : le gouvernement signe cinq accords commerciaux avec la Chine.
- **Gabon** : lancement du partenariat avec l'Union européenne dans le secteur bois-forêt.
- **Guinée équatoriale** : lancement de la Stratégie Nationale d'Élimination du Paludisme.
- **Tchad** : signature d'une convention d'aide budgétaire globale de 15 M EUR avec l'AFD.
- **RDC** : la Banque centrale lance un programme d'achat d'or artisanal pour se doter de réserves de change.
- **São Tomé-et-Principe** : signature d'un accord avec le Fonds international de développement agricole (FIDA) pour soutenir l'économie rurale.

Régional

L'encours des valeurs du Trésor augmente de 26 % sur un an fin janvier 2026

Selon le [rapport](#) des statistiques mensuelles du marché des valeurs du Trésor de la CEMAC, l'encours des financements levés par les États de la CEMAC sur le marché régional des titres publics s'est établi à 9 451,5 Mds FCFA (env. 16,9 Mds USD), soit 12,2 % du PIB sous-régional, au 31 janvier 2026 (+26 % en g.a). Cet encours, composé à 82,9 % d'OTA et 17,1 % de BTA, est largement dominé par le Gabon et le Congo qui, représentent 60 % de l'encours total à fin janvier 2026. Le Cameroun pèse pour 19,4 % de l'encours total, suivi du Tchad (12,2 %), de la RCA (4,2 %) et de la Guinée équatoriale (4,2 %). Le taux de souscription aux émissions souveraines a progressé, passant de 60,3 % à 71,8 % en glissement annuel. Celui des Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) est resté stable sur la période, autour de 22 %, alors que les SVT demeurent les principaux détenteurs des valeurs du Trésor de la CEMAC, à 63,2 % de l'encours total. La hausse du taux de souscription et de l'encours témoigne du dynamisme du marché régional, dans un contexte de renchérissement du coût de financement, avec un taux moyen des émissions passé de 7,70 % fin janvier 2025 à 8,78 % un an plus tard.

Marché carbone : vers une monétisation des forêts du bassin du Congo

Les six pays du bassin du Congo — le Cameroun, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la Guinée équatoriale, le Gabon et la

République du Congo — ont [adopté](#), avec l'appui de la Banque mondiale, des feuilles de route stratégiques pour mieux valoriser les forêts du bassin du Congo, premier puits de carbone net mondial, via les marchés carbone et le financement climatique. Ces [plans](#) visent à aligner les cadres nationaux sur les exigences de l'Accord de Paris, à renforcer les systèmes de mesure, reporting et vérification (MRV), à clarifier le statut juridique et fiscal des crédits carbone et à attirer des investissements privés au bénéfice des communautés locales. Si le Gabon et la République du Congo disposent déjà d'expériences pilotes, d'autres pays comme la Guinée équatoriale et la RCA restent en phase de structuration, tandis que la RDC et le Cameroun présentent un fort potentiel, dans la perspective de faire des marchés carbone un moteur d'investissements, d'emplois et de résilience économique. Alors que la valeur totale des services écosystémiques forestiers était estimée à 1 152 Mds USD en 2020, dont 99 % liés à la rétention de carbone, seuls 7,8 Mds USD étaient effectivement intégrés dans les économies nationales, illustrant une faible monétisation d'un capital carbone évalué à 90,9 Mds de tonnes stockées.

Cameroun

Renationalisation d'Eneo : l'Etat finalise le rachat des parts d'Actis dans le capital d'ENEO

Faisant suite à la [signature](#) de la convention de rachat des parts d'Actis dans le capital d'ENEO (51 %), l'État du Cameroun a procédé ce 10 février 2026 au règlement

de la somme de 78 Mds FCFA requise. Ce dernier détient désormais 95 % des parts de la société ENEO, les 5 % restants étant réservés aux employés. Le rachat d'ENEO par l'État marque un tournant décisif dans le processus de restructuration (modernisation du réseau, réduction des pertes) envisagé dans le secteur de l'électricité au Cameroun. Une équipe dirigeante doit encore être nommée pour assurer la gestion de l'entreprise.

Le groupe Egis soutient la création d'un groupe indépendant dénommé « Infrass » et annonce la cession de certaines filiales

Selon [l'annonce](#) du groupe Egis, spécialisé dans le conseil, l'ingénierie et l'exploitation des infrastructures en Afrique depuis 75 ans, 6 filiales du groupe basées au Cameroun, au Sénégal, au Kenya, en Côte d'Ivoire et au Rwanda ont été cédées à une nouvelle entité indépendante baptisée « Infrass ». Le Groupe Infrass a été créé à la suite d'un rachat interne mené par d'anciens cadres du groupe Egis. Cette opération s'inscrit dans la stratégie du groupe de se recentrer sur les grands projets d'ingénierie, de concession et d'exploitation, tout en renforçant sa présence sur le continent africain. Selon le groupe Egis, la transition vers Infrass se fera sans rupture pour les clients et partenaires, mais aussi sans impact sur les effectifs des filiales, l'ensemble des postes étant maintenus. Le Groupe Infrass a établi son siège à Casablanca, au Maroc, et emploie plus de 500 collaborateurs répartis dans les filiales basées dans six pays.

60 M USD pour concilier développement agricole et préservation du patrimoine forestier

Le 20 février 2026, le ministre de l'Économie a procédé au [lancement](#) de quatre projets pilotes dans le cadre du partenariat avec l'Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale (CAFI), pour un montant global de 60 M USD sur la période 2025-2028, avec pour ambition de concilier développement agricole, croissance économique et préservation du bassin du Congo. Ces projets comprennent : le Projet d'appui à la coordination intersectorielle et multiniveaux (PCIM), mis en œuvre par la GIZ et le Programme des Nations unies pour le développement (17,26 M USD sur 36 mois) ; le Projet d'appui à l'intensification durable de l'agriculture et à la transition agroécologique (Paidata), exécuté par le Fonds international de développement agricole (21,9 M USD sur 36 mois) ; le Projet de gestion intégrée du paysage du Grand Mbam, financé par la KfW (20 M USD sur la période 2026-2029), qui prévoit l'accompagnement de 2 000 producteurs, la protection de 50 000 hectares de forêts, la restauration de 1 000

hectares de paysages dégradés et la réhabilitation de 80 km de pistes rurales ; et enfin le Projet de renforcement des capacités en aménagement du territoire (PRCAT), également confié à la GIZ (7,3 M USD). À travers ces initiatives, le gouvernement entend renforcer la compétitivité des chaînes de valeur agricoles, forestières et minières du Cameroun sur les marchés internationaux, tout en consolidant la sécurité alimentaire et en contribuant à la réduction de la déforestation.

Centrafrique

Lancement de la plateforme DÛNÎA au sein du ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale

La cérémonie officielle de lancement de la plateforme numérique DÛNÎA, premier dispositif de numérisation des services publics du pays, s'est [déroulée](#) le 23 février à Bangui. Déployée par l'entreprise nationale EDEN TiiT pour le compte du ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale, cette plateforme vise à renforcer l'efficacité et la traçabilité des démarches administratives. Elle permettra également la création d'un registre central de l'ensemble des projets gouvernementaux, internationaux et humanitaires du pays. La plateforme est présentée comme un outil d'appui à la mise en œuvre de Plan national de développement 2024-2028 en garantissant une meilleure coordination des projets et allocation des ressources.

Les autorités relèvent de 66 % la valeur mercuriale du gramme d'or pour dynamiser les recettes aurifères

Le 18 février 2026, le gouvernement centrafricain a [relevé](#) la valeur mercuriale de l'or de 30 000 FCFA (tarif fixé en 2024) à 50 000 FCFA par gramme, tout en maintenant la taxe à l'exportation à 2,25 %, afin d'aligner la base taxable sur la forte hausse des cours mondiaux (près de 98 000 FCFA le gramme depuis fin 2025) et d'accroître les recettes publiques. Cette décision, annoncée à l'issue d'une réunion présidée par le ministre des Mines Rufin Benam, vise à préserver les intérêts de l'État, renforcer la transparence et lutter contre la contrebande dans un secteur largement dominé par l'exploitation artisanale, notamment sur des sites comme Boda, Nola ou Bambari. En augmentant d'environ 66 % la base de prélèvement, la taxe par gramme exporté passe d'environ 675 à 1 125

FCFA, ce qui pourrait porter les recettes fiscales issues d'une production théorique de 2t à près de 2,25 Mds FCFA contre 1,35 Md auparavant selon les [rapports](#) ITIE, permettant ainsi au pays de mieux capter la rente aurifère tout en améliorant la gouvernance et la traçabilité du secteur.

Congo

Notation souveraine : Fitch maintient le Congo en catégorie spéculative avec la note CCC+

L'agence Fitch Ratings a [maintenu](#) la note de la République du Congo en catégorie spéculative, malgré l'amélioration ponctuelle de la liquidité permise par les émissions d'eurobonds. Si le retour sur les marchés internationaux offre un répit à court terme, l'agence souligne la persistance de vulnérabilités structurelles, notamment un endettement élevé et une forte dépendance aux recettes pétrolières. La trajectoire budgétaire et la gestion de la dette demeurent déterminantes pour une éventuelle amélioration de la notation.

Congo - Chine : cinq accords signés dans le cadre du "zéro tarif"

Le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso, et l'ambassadeur chargé de la coopération sino-africaine, Liu Yuxi, ont supervisé la [signature](#) de cinq accords commerciaux entre opérateurs congolais et chinois. Ces signatures s'inscrivent dans la mise en œuvre de l'accord de récolte précoce du partenariat pour le développement partagé (CADEPA), entré en vigueur avec l'application du tarif douanier zéro accordé par la Chine. Le Congo exportera désormais vers la Chine des produits tels que le Poria cocos, l'arachide, le sel de potassium et le cacao. Les autorités y voient un levier de diversification des exportations et de renforcement de la coopération économique bilatérale.

Fonction publique : une réforme digitale pour assainir le fichier solde de l'Etat

La République du Congo [déploie](#) une réforme digitale visant à assainir le fichier solde de la fonction publique. Cette initiative entend fiabiliser les données des agents de l'État, limiter les irrégularités et mieux maîtriser la masse salariale. La modernisation du système de gestion des effectifs et des rémunérations s'inscrit dans

une démarche plus large de rationalisation des finances publiques.

Petronor porte sa production à 5 000 barils/jour à Tchibouela

La société Petronor a [accélééré](#) le développement du champ de Tchibouela en République du Congo, portant sa production à environ 5 000 b/j. Cette montée en puissance s'inscrit dans la stratégie d'optimisation des actifs pétroliers matures et de renforcement de la production nationale. Le projet contribue à soutenir les recettes du secteur des hydrocarbures dans un contexte de stabilisation des investissements.

Gabon

Le gouvernement fixe ses priorités lors du conseil interministériel du 24 février 2026

Le 24 février, le Vice-président du gouvernement gabonais a [présidé](#) un conseil interministériel. Le Vice-président du gouvernement aurait listé, parmi les priorités du gouvernement : i) la mise en œuvre de la centrale d'achat nationale visant à réduire les prix et à sécuriser les approvisionnements en produits de consommation ; ii) l'opérationnalisation de la filière avicole afin de préparer le Gabon à l'interdiction d'importer du poulet de chair à partir de 2027 ; iii) la scission de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) en deux entités distinctes ; iv) la formalisation de la filière viande de brousse et du commerce de buffle ; v) l'examen d'un projet d'ordonnance visant à réglementer l'usage des réseaux sociaux.

Le gouvernement gabonais et l'Union européenne concluent un partenariat dans le domaine environnemental

Le Gabon et l'Union européenne ont officiellement [lancé](#) le 23 février 2026 à Libreville une feuille de route pour leur partenariat dans le secteur forêt-bois. Signée par le ministre des Eaux et Forêts et l'ambassadrice de l'Union Européenne, elle vise à concilier gestion durable des forêts - qui couvrent 88 % du territoire gabonais - et la valorisation économique au profit des populations locales. Cette feuille de route structure le dialogue politique et technique entre le Gabon et l'UE à l'horizon 2030, avec des objectifs mesurables en matière de gouvernance forestière, de climat et de biodiversité. Ce partenariat devrait permettre de : i) promouvoir la gestion durable des forêts ; ii) maintenir un faible taux de déforestation ; iii) renforcer la transformation locale du bois et la compétitivité du secteur ; iv) développer de

nouvelles chaînes de valeur (PFNL, écotourisme, crédits carbone & biodiversité) ; v) créer des emplois et soutenir les communautés locales et atteindre l'objectif de 30 % d'aires protégées d'ici 2030.

Le SMIG maintenu à 80 000 FCFA au Gabon

Au Gabon, le Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) définit le salaire minimum légal en dessous duquel aucun travailleur ne peut être rémunéré. Il est fixé à 80 000 FCFA brut par mois et ce niveau reste en vigueur en 2026. A savoir, depuis 2010, le gouvernement a instauré un revenu minimum mensuel (SMIG + diverses primes obligatoires) de 150 000 FCFA net, incluant le SMIG et des indemnités obligatoires (transport, logement). Le Gabon conserve ainsi l'un des niveaux de rémunération minimum les plus élevés de la zone CEMAC.

Accord sur le « free roaming » entre le Gabon et la République démocratique du Congo

Le 19 février, en marge de la 10^{ème} session de la Conférence des régulateurs télécoms à Kinshasa, les Autorités de régulation des communications électroniques et des postes du Gabon (ARCEP) et de la République démocratique du Congo (ARPTC) ont paraphé un protocole d'accord permettant aux gabonais et aux congolais de voyager d'un pays à l'autre sans avoir à changer de carte SIM ou de numéro de téléphone. Cette mesure devrait faciliter la mobilité transfrontalière, d'après les autorités gabonaises et congolaises.

Guinée équatoriale

Lancement de la Stratégie Nationale d'Élimination du Paludisme - Vision 2030

Le 24 février 2026, la Guinée Équatoriale a officiellement lancé sa Stratégie Nationale d'Élimination du Paludisme – Vision 2030, marquant une nouvelle étape dans sa politique sanitaire. Cette stratégie vise à consolider les résultats obtenus sur l'île de Bioko par le programme de lutte contre le paludisme et à l'étendre à l'ensemble du territoire. Sur l'île de Bioko, le programme a permis une réduction de 83 % de la prévalence du paludisme chez les enfants de 2 à 14 ans, une baisse de 78 % de la mortalité infantile et une diminution de 77 % de l'anémie chez les femmes enceintes. Avec un investissement de 130 M USD, le gouvernement prévoit 52 M USD supplémentaires sur cinq ans, complétés par 64 M USD de partenaires internationaux.

Tchad

Le Tchad et l'AFD signent une convention d'aide budgétaire globale de 15 M EUR

Le 25 février 2026, le gouvernement tchadien et l'Agence française de développement (AFD) ont signé une convention d'appui budgétaire globale de 15 M EUR, destinée à financer des dépenses publiques jugées prioritaires en matière d'infrastructures et de soutien au secteur cotonnier. Sur cette enveloppe, 11,6 M EUR viendront compléter le financement de la réhabilitation de la piste de l'aéroport international Hassan Djamous de N'Djamena, tandis que 3,4 M EUR alimenteront le Fonds de soutien au secteur cotonnier afin d'accompagner une filière fragilisée par la baisse récente de la production. Les autorités mettent en avant un double objectif : préserver les équilibres des finances publiques en prenant en charge une partie des dépenses déjà engagées sur des projets structurants, et consolider un secteur coton stratégique pour les exportations et les revenus de nombreux producteurs ruraux.

Un pool bancaire mobilise 90 M EUR pour l'électrification au Tchad

Le 17 février 2026 a eu lieu à Paris la cérémonie officielle de signature du financement d'un projet d'électrification au Tchad, prévoyant la construction de deux centrales électriques de 15 MW chacune. Le projet, d'un montant total de 90 M EUR, mobilise la participation d'un pool bancaire comprenant la Banque africaine de développement (BAfD), PROPARCO, BNY Mellon et Coris Bank International. Il vise comme objectifs i) l'amélioration de l'accès à l'électricité ; ii) le renforcement de la stabilité du réseau énergétique ; iii) le soutien à l'industrialisation et à l'investissement ; iv) la stimulation de la croissance économique. Le projet s'inscrit dans le cadre du Plan national de développement « Tchad Connexion 2030 », visant à renforcer l'offre énergétique alors que seuls 6 % des tchadiens ont accès à l'électricité d'après la Banque mondiale.

Le Tchad ferme ses points de passage avec le Soudan suite à des incursions sur le territoire tchadien

Le 23 février 2026, le gouvernement tchadien a annoncé la fermeture de sa frontière avec le Soudan, suite à des incursions récurrentes de forces impliquées dans la guerre soudanaise sur le territoire tchadien, notamment dans la zone frontalière de Tina. Cette décision vise à empêcher toute extension du conflit vers

le Tchad. Les autorités précisent que tous les points de passage sont désormais fermés et que les mouvements transfrontaliers de personnes et de marchandises sont suspendus, à l'exception de dérogations strictement encadrées pour des motifs humanitaires.

RDC

La Banque centrale du Congo lance un programme d'achat d'or artisanal pour alimenter les réserves de change

La Banque centrale du Congo (BCC) a [formalisé](#) un dispositif visant à orienter une partie de la production aurifère artisanale vers des réserves d'or, via la société publique DRC Gold Trading SA. Cette décision stratégique marque la volonté de reconstituer les réserves physiques d'or du pays, absentes depuis plusieurs décennies. En devenant le principal acheteur (off-taker) de l'or collecté et tracé par l'entreprise publique, la BCC entend renforcer sa souveraineté monétaire et diversifier ses actifs de réserves face aux chocs extérieurs liés à l'incertitude économique mondiale. Le mécanisme prévoit des paiements en monnaie nationale, afin de réduire la dépendance aux devises étrangères. Le programme cible l'orientation annuelle d'environ 15t d'or vers les réserves officielles via DRC Gold Trading SA. Cet objectif implique de quintupler les volumes déclarés par rapport à 2025, où la production artisanale officielle n'était que de 2,5t. Au cours actuel de l'or – environ 5 150 USD l'once à fin février 2026 – l'acquisition de 15t nécessiterait une injection annuelle de près de 2,4 Mds USD, soit l'équivalent de près de 10 % du budget national 2026. L'enjeu opérationnel est également majeur : après avoir exporté un peu plus d'une tonne au S1 2025, principalement grâce à sa succursale de Kindu, DRC Gold Trading doit étendre son réseau et sécuriser ses approvisionnements dans un contexte de persistance de l'insécurité dans l'Est.

Partenariat stratégique en cours entre le Conseil congolais de la batterie et l'ITC pour développer la chaîne de valeur locale des batteries électriques

La Première ministre de la RDC a [accordé](#) une audience le 24 février 2026 aux responsables du Conseil congolais de la batterie (CCB) et du Centre du commerce international (ITC). Les échanges ont porté sur la mise en place d'un partenariat stratégique visant à développer les chaînes locales de transformation des minerais pour

la fabrication de batteries électriques en République Démocratique du Congo. La cheffe du gouvernement a salué cette initiative et assuré les parties prenantes du soutien de l'exécutif à ce projet, considéré comme un levier majeur pour l'industrialisation et la création de valeur ajoutée nationale. Le partenariat prévoit que la RDC bénéficie de l'expertise technique et du réseau international de l'ITC, agence multilatérale mandatée par l'OMC et l'ONU pour renforcer la compétitivité commerciale des pays en développement. Selon le Directeur général du CCB, cette collaboration doit accompagner la mise en œuvre du plan de développement des chaînes de valeur locales, notamment dans la transformation des minerais destinés aux batteries. L'ITC travaillera en étroite collaboration avec les ministères du Commerce extérieur, de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie pour promouvoir une vision commune entre acteurs publics et privés, identifier les marchés cibles et consolider les partenariats internationaux. Cette initiative s'inscrit dans la volonté de la RDC, détentrice d'environ 70 % des réserves mondiales de cobalt, de passer de l'extraction brute à la production et la valorisation locales de ses matières premières.

Sao Tomé-et-Principe

Un financement du FIDA pour soutenir l'économie rurale

Sao Tomé-et-Principe bénéficiera d'un financement de 4,6 M EUR du Fonds international de développement agricole (FIDA) pour soutenir la transition vers des systèmes alimentaires durables et renforcer l'économie rurale. Cet accord, [signé](#) le 13 février 2026, s'inscrit dans un programme global de 15 M EUR, visant à améliorer la productivité agricole, restaurer les terres et développer l'agroforesterie. Ce financement vise à soutenir la croissance économique et la sécurité alimentaire dans un pays où l'agriculture constitue un secteur clé, tout en renforçant la résilience face aux chocs climatiques et économiques.

Indicateurs macroéconomiques

	Croissance du PIB réel (en %)			Inflation (moy. Ann, en %)			*Solde Public (en %PIB)			Dettes Publique (en %PIB)			Solde courant (en % PIB)			Dettes extérieures (en % PIB)		
	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026
Cameroun	3,5	3,8	4,1	4,5	3,7	3,3	-1,5	-0,8	-1,2	42,8	37,9	36,3	-3,1	-3,4	-3,9	27,0	25,9	24,8
Centrafrique	1,9	3,0	3,3	1,5	4,6	3,3	-5,1	-2,5	0,0	60,7	57,1	52,5	-9,1	-7,1	-4,1	30,9	31,1	28,1
Congo	2,1	2,7	2,8	3,1	3,6	3,2	3,6	3,2	2,2	98,0	93,1	89,9	0,1	-5,9	-7,0	36,3	32,5	29,4
Gabon	3,4	1,9	2,6	1,2	1,4	2,5	-3,8	-5,4	-7,2	72,7	76,2	82,0	4,0	1,8	-0,3	32,2	31,3	29,1
Guinée Equatoriale	0,9	-1,6	0,5	3,4	2,9	2,9	-0,6	-1,3	-2,0	36,4	36,6	38,1	-3,3	-3,0	-3,8	6,8	5,1	5,0
Tchad	3,5	3,3	3,6	5,1	4,0	3,6	-2,1	-1,5	-2,4	32,7	31,5	32,5	1,0	-2,3	-2,9	16,6	17,1	18,7
CEMAC	3,0	2,8	3,3	3,8	3,3	3,2	-1,4	-1,3	-1,9	52,5	49,6	49,4	-1,1	-2,7	-3,5	25,3	24,2	23,2
RDC	6,5	5,3	5,3	17,7	8,8	7,1	-1,5	-2,2	-1,6	22,5	19,1	14,6	-3,9	-3,3	-2,1	14,4	15,5	16,7
Sao Tomé	1,1	2,9	4,7	14,4	9,7	7,0	0,9	1,1	2,3	64,8	51,4	45,4	-1,9	-3,3	-3,6	33,3	29,2	25,6

Source : FMI (octobre 2025), *solde budgétaire global (dons inclus)

Evolution des cours des matières premières

jan-26	Matières premières énergétiques		Matières premières agricoles			Bois d'œuvre	
	Pétrole	Gaz naturel	Cacao	Café	Huile de palme	Grumes	Bois scié
Référence/mesure	Brent (USD/barils)	(USD/mmbtu)	(USD/kg)	(USD/kg)	(USD/mt)	(USD/mètre cube)	
Valeur	62	4	6	9	970	404	629
Variation mensuelle (%)	-1 %	19 %	-6 %	2 %	-7 %	-1 %	-2 %
Variation annuelle (%)	-14 %	80 %	-29 %	35 %	-17 %	9 %	3 %
Variation sur 5 ans	47 %	46 %	138 %	172 %	6 %	-2 %	-1 %
Variation sur 10 ans	45 %	82 %	67 %	177 %	60 %	8 %	-14 %

jan-26	Matières premières textiles	Matières premières industrielles	Métaux et minerais			
	Coton	Caoutchouc naturel	Aluminium	Fer	Cuivre	Or
Référence/mesure	(USD/kg)	(USD/kg)	(USD/mt)	(USD/tmsu)	(USD/mt)	(USD/once troy)
Valeur	2	2	2819	102	10812	4087
Variation mensuelle (%)	-1 %	1 %	1 %	-1 %	1 %	1 %
Variation annuelle (%)	-8 %	-11 %	9 %	2 %	19 %	54 %
Variation sur 5 ans	-3 %	-12 %	46 %	-18 %	53 %	119 %
Variation sur 10 ans	9 %	64 %	92 %	119 %	125 %	276 %

Source : World Commodities Markets (Banque mondiale, actualisation au rythme mensuel)

Agenda des événements économiques et institutionnels à venir

Date	Evènement	Lieu
17 mars 2026	Sommet CEMAC - France	Paris (France)
26-29 mars 2026	14 ^e Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)	Yaoundé (Cameroun)
11-12 mai 2026	Sommet Afrique-France <i>Africa Forward</i> 11 mai : forum d'affaires « <i>Africa Forward : Inspire & Connect</i> » organisé par Bpifrance, Proparco et Business France	Nairobi (Kenya)
19 mai 2026	5 ^{ème} édition de la conférence ministérielle <i>No Money for Terror</i> (NMFT), consacrée à l'action internationale contre le financement du terrorisme	Paris (France)
12-21 juin 2026	PROMOTE 2026, sous le thème « Entreprises privées et environnement des affaires : quels repères face aux défis économiques nationaux et internationaux ? »	Yaoundé (Cameroun)
15-19 juin 2026	Pavillon France organisé par Business France, au Salon International de l'Entreprise, de la PME et du Partenariat PROMOTE	Yaoundé (Cameroun)
16-19 juin 2026	EU Business Week	Yaoundé (Cameroun)
17 juin 2026	Wine Tastin organisé par Business France	Douala (Cameroun)
17-18 novembre 2026	Ambition Africa 2026	Paris (France)

Clause de non-responsabilité – La Direction générale du Trésor s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

La **direction générale du Trésor** est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Efi FRAGER (Service économique régional de Yaoundé)

Rédacteurs :

Ibrahim BARRY- Mohamed AYIAGNIGNI – Adrien REBET- Evelyne SILA – Noémie DAVID – Laura LANDREIN (SER Yaoundé) ;

Vincent FLEURIET - Ingrid ORAMALU (SE Brazzaville) – Amanda BROUILLARD (SE Brazzaville) ;

Michel BOIVIN – Fanny SCHAEFFER (SE Libreville) ;

Pierre SEJOURNE – Joël KAZADI KADIMA (SE Kinshasa) ; Naïma TAHRAN (Correspondante Tchad)

[Rendez-vous sur cette page](#) pour vous abonner & suivez notre page [Linkedin](#).